

N/Réf : note directions principalat.doc

Affaire suivie par : Corinne GAYDU - 01.42.76.62.08

Paris, le : **15 JAN. 2016****NOTE à l'attention de :** Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs**Objet :** Accès au grade d'attaché principal d'administrations parisiennes, au titre de l'année 2016.PJ : Une fiche de proposition à compléter
Liste des promouvables Pour suite à donner

Résumé : Il vous est demandé vos propositions de nomination au grade d'attaché principal du corps des attachés d'administrations parisiennes avant le 3 février 2016.

Le décret 2007-767 du 9 mai 2007 modifié (article 23) portant statut particulier du corps des attachés d'administrations parisiennes dispose que peuvent être nommés *au choix* attachés principaux, les attachés justifiant d'au moins 7 ans de services effectifs dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie A et comptant au moins un an d'ancienneté au 9ème échelon du grade d'attaché.

Ces conditions doivent être remplies avant la date limite de validité du tableau d'avancement, soit le 31 décembre 2016.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir, **pour le 3 février 2016**, au plus tard, vos éventuelles propositions en faveur des agents promouvables dans votre direction en vue de la présentation du tableau d'avancement à la CAP du 22 mars 2016. Ces propositions seront accompagnées de la fiche ci-jointe dûment renseignée, des appréciations des fiches d'évaluation 2014 et 2015 ainsi que des curriculum vitae des agents concernés.

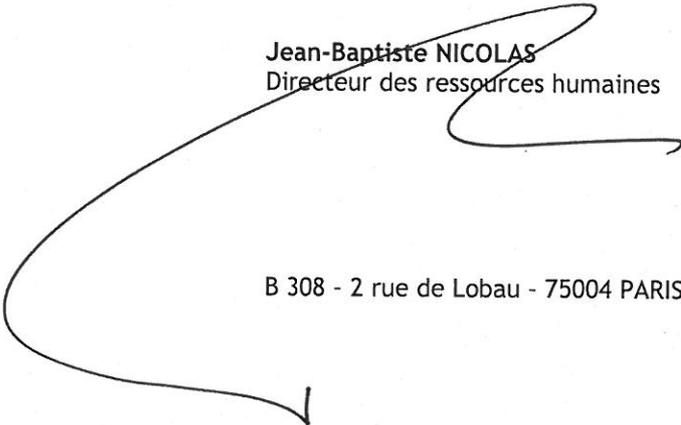
Je vous demande de bien vouloir vous limiter à **deux propositions maximum**, classées par ordre prioritaire.

Les critères pris en compte en gestion pour ces nominations sont en priorité :

- d'avoir occupé au moins 2 postes en catégorie A, soit dans deux directions de la Ville (ou un à la Ville et un dans une autre administration), soit fonctionnellement différents dans la même direction ;
- la nature des responsabilités, le niveau d'expertise et la manière de servir.

Mes collaborateurs du bureau de l'encadrement supérieur restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Jean-Baptiste NICOLAS
Directeur des ressources humaines



B 308 - 2 rue de Lobau - 75004 PARIS